

Mandat de prélèvement SEPA

Merci de nous retourner le mandat de prélèvement SEPA figurant ci-dessous, dûment complété et signé par une personne habilitée, revêtu de votre cachet client, en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) et un extrait Kbis de moins de 3 mois ou tous documents officiels équivalents propres à votre type de structure.

RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT

Partie réservée à Bimpli

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Bimpli à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Bimpli. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et contesté.

CRÉANCIER

Identifiant du créancier : **FR49ZZZ883FA6**

Nom et adresse du créancier :

Bimpli

110, avenue de France 75013 PARIS - FRANCE

Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel / unique

DÉBITEUR

Dénomination sociale / désignation* :

(38 caractères maximum)

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

LES COORDONNÉES DU COMPTE :

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)* :

Code international d'identification de la banque - BIC (Bank Identifier Code)* :

LES COORDONNÉES DE VOTRE BANQUE :

Banque* :

Agence* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Tél.* : Fax* :

SIGNATAIRE :

Mme M. Nom* : Prénom* :

Agissant en qualité de* : Représentant légal

Bénéficiaire d'un mandat ou d'une délégation l'autorisant à signer le présent mandat de prélèvement (**fournir la copie du document**)

E-mail de notification* :

En signant ce formulaire de mandat, vous donnez également votre accord pour que Bimpli vous notifie tout prélèvement SEPA au plus tard deux jours ouvrés avant la date d'échéance dudit prélèvement. L'adresse e-mail doit impérativement être renseignée, elle est indispensable pour permettre à Bimpli de vous avertir de la date de prélèvement afin de satisfaire aux obligations de notification préalable. À défaut de la renseigner et par exception à ce qui précède, vous reconnaissez avoir connaissance que le prélèvement sera effectué à compter de la date de livraison.

Fait à le

Cachet du client :

Signature :

* Informations obligatoires.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion de la relation du créancier avec le débiteur et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès, de rectification et d'opposition auprès du créancier à Bimpli - Héliopole de Gramont - Bat D - 33 avenue Georges Pompidou - 31 130 Balma, sauf dispositions contraires de la réglementation applicable.